DL 2026-047
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026047-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents : Mme CLOUET
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 27	Votants : 28
Pour: 28	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Approbation de la convention Pacte des Mobilités Locales CD35

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la piste cyclable Janzé-Brie sont en cours. Dans ce cadre, la Ville a sollicité une subvention auprès de la Commission permanente du Département d'Ille-et-Vilaine qui lui a été accordée par courrier reçu en date du 7 avril 2026 pour un montant de 166 098€.
Dans ce cadre, il convient d'établir une convention spécifique entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Janzé précisant les modalités de paiement de cette subvention.

VU le courrier reçu du Département d'Ille-et-Vilaine en date du 7 avril 2026,
VU le projet de convention, ci-annexé, établi par le service de développement local du Département d'Ille-et-Vilaine,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, ci-annexée, précisant les modalités de versement de la subvention et tous les documents relatifs à ce dossier.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT